



Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2019-297

Version PDF

Ottawa, le 20 août 2019

Directives à l'intention de tous les titulaires d'entreprises de radiodiffusion desservant la province du Manitoba – Élection provinciale

1. Le 12 août 2019, la tenue d'une élection provinciale au Manitoba a été annoncée. L'élection aura lieu le 10 septembre 2019.
2. Toute demande de renseignements relative aux dispositions législatives provinciales applicables devrait être adressée à l'attention du directrice générale des élections du Manitoba :

Élections Manitoba

À l'attention du directrice générale des élections du Manitoba, Shipra Verma

120-200 rue Vaughan

Winnipeg (Manitoba)

R3C 1T5

Téléphone : 204-945-3225

Sans frais : 1-866-628-6837

Télécopieur : 204-945-6011

Courriel : election@elections.mb.ca

3. Les titulaires de stations de radio et de télévision, de services facultatifs et d'entreprises de distribution de radiodiffusion desservant toute partie du Manitoba devraient se familiariser avec les [Directives à l'intention des radiodiffuseurs de télévision et de radio et des fournisseurs de services de télévision pendant une élection](#) offertes par le Conseil.
4. Des exemplaires supplémentaires de ce guide sont disponibles sur demande auprès du Conseil.
5. Toute demande de renseignements concernant la programmation exposant la politique d'un parti devrait être adressée au Conseil, par lettre, par télécopieur, par un appel téléphonique confirmé par une lettre ou une télécopie, ou par l'entremise du site Web suivant : www.crtc.gc.ca/fra/contact.

Adresse postale :

CRTC

Ottawa (Ontario)

K1A 0N2

Télécopieur : 819-994-0218

Contact :

Yael Wexler : 819-353-2404

Ricardo Wicker : 819-639-4716

Secrétaire général